



Reprise éventuelle des cours au lycée

publié le 15/05/2020 - mis à jour le 19/05/2020

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

Dans sa présentation du plan de déconfinement devant l'Assemblée Nationale le 28 avril dernier, Monsieur le Premier ministre a validé le plan du ministre de l'Éducation Nationale.

La décision concernant la réouverture des lycées sera prise fin mai par le chef de l'État.

Dans l'éventualité d'une réouverture de l'établissement, nous souhaitons préparer au mieux la reprise des cours en collaboration avec le conseil régional, les enseignants et vous, parents.

Afin de nous aider dans l'organisation de cette reprise, nous vous remercions de répondre au sondage qui apparait sur pronote (**réponse avant le 22 mai 17h**).

Au regard de la capacité d'accueil du lycée Guy Chauvet soumise aux contraintes sanitaires, nous reviendrons vers vous pour vous indiquer les modalités d'organisation retenues.

L'ensemble des personnels du lycée met tout en œuvre afin d'assurer le respect strict des modalités sanitaires permettant d'assurer la sécurité des élèves et des personnels.

Nous restons attentifs aux attentes de chacun, que vous pouvez exprimer par retour de mail sur ce.0860021f@ac-poitiers.fr

Sachant pouvoir compter sur votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

La Proviseure

La Proviseure adjointe



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.